Novembre 2009

Mensuel Municipal d'Information

La Crau

entre Ville et Village

Nouvelle ligne de Bus

Maraval - La Crau - La Moutonne

Ville de La Crau

Edito

La gestion des affaires communales est un exercice complexe et passionnant qui n'est codifiée par aucune méthode infaillible ni recette miracle.
C'est sur le terrain, au cœur des administrations, des collectivités territoriales, au contact des entreprises, des partenaires sociaux ou de la population qu'un maire et son équipe évoluent pour apporter les meilleures solutions d'avenir à leur commune.
Chaque maire, quelle que soit sa tendance politique a, j'en suis convaincu, la même passion, le même dévouement pour défendre l'intérêt de sa commune.
C'est alors sur la pertinence de certains choix, le courage politique, le réalisme des orientations ou sur les capacités d'adaptations que se marquent visiblement les différences.
L'appréciation de la valeur du travail d'une équipe municipale demande un certain recul. Il me semble donc vraiment très prématuré d'apporter des jugements lapidaires sur notre action alors que le mandat n'en est qu'à son début.
Un marathon est une course de fond qui se court sur la distance de 42,195km. Quelle valeur pourrait avoir un classement qui serait annoncé au tiers de la distance ?
L'équipe municipale, avec enthousiasme, est concentrée sur ses missions et a peu de temps à perdre avec ce qui n'est pas essentiel pour l'avenir des Craurois.
Six ans d'attente peuvent certes paraître longs à ceux qui n'ont pas été désignés pour prendre en charge les affaires communales.
A l'inverse, je peux affirmer qu'en s'investissant avec détermination dans l'ensemble des missions qui nous sont réservées, les élus qui sont à mes côtés et moi-même ne voyons pas le temps passer.
Avant que l'heure des bilans ne soit venue, nous entendons poursuivre avec énergie notre travail en étant convaincus d'apporter, dans l'intérêt général, sur le terrain, les réponses les mieux adaptées aux exigences de notre développement. Plus que jamais : un projet, des actions.

Le Maire
Christian SIMON

sommaire

Développement économique . . . . . p. 3
Vie locale . . . . . p. 4
Sécurité civile . . . . . p. 5
Transports . . . . . p. 6
Education . . . . . p. 8
Jumelage . . . . . p. 9
Vie associative . . . . . p. 10
Sport . . . . . p. 12
Culture . . . . . p. 14
Jeunesse . . . . . p. 17
Téléthon . . . . . p. 18
Noël à La Crau . . . . . p. 19
Vie social . . . . . p. 20
Agenda . . . . . p. 22
Espace d'expression . . . p. 24
Travaux . . . . . p. 25
La Crau autrefois . . . . p. 27

La crise économique actuelle a accentué la prise de conscience collective liée à la croissance du chômage touchant notre pays depuis plusieurs années. Aujourd'hui, l'action de l'Etat dans ce domaine nécessite d'être renforcée par l'action de tous les partenaires concernés, y compris les collectivités territoriales. Ces dernières doivent agir en se projetant vers l'avenir, tout en faisant preuve d'initiatives et innovations. En faisant de la rade de Toulon un projet de véritable poumon économique destiné à rayonner sur l'ensemble de son bassin de vie, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée fait le choix d'offrir des débouchés professionnels d'avenir aux futures générations.

Christian SIMON
Maire de La Crau
Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

Personnel municipal
Sécurité Police
SCOT
Projets structurants
Installations classées

Le Grand Projet Rade : un développement d'avenir avec TPM

La rade de Toulon - la plus belle rade d'Europe - est située au cœur d'une agglomération comprenant aujourd'hui 12 communes et près de 430 000 habitants. De par cette situation stratégique, elle joue notamment un rôle économique majeur : elle accueille des activités extrêmement diversifiées (maritimes, militaires, commerciales, plaisance, pêche, tourisme, etc.) qui représentent au total environ 2 500 emplois. L'enjeu, pour la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est de renforcer l'attractivité économique de ce site en actionnant trois leviers fondamentaux : le développement économique et la compétitivité économique du territoire, le renouveau urbain et l'équilibre entre développement et préservation des espaces. Ces leviers constituent les bases du Grand Projet Rade. Il s'agit d'un projet d'envergure articulé autour de dix opérations majeures dont l'objectif est de donner à l'aire toulonnaise un rayonnement international.

Ainsi, avec le développement des liaisons maritimes, le déploiement d'un moyen de transport collectif en site propre, l'irrigation du territoire par un réseau à très haut débit, l'aménagement de la grande jetée de Toulon, le réaménagement et la création de voiries, la création d'un centre d'activités et d'affaires à vocation métropolitaine, la mise en place du Contrat de Baie, le développement du Parc d'activités marines et la mise à niveau des équipements portuaires, le Technopôle de la Mer représente une des mesures phares du Grand Projet de Rade.

Le Technopôle de la Mer sera situé à l'ouest de l'agglomération et correspond à la réponse concrète de TPM aux attentes des entreprises de haute technologie et innovantes pour leur développement ou leur nouvelle implantation au bord de la Méditerranée. Autour d'un futur quartier d'affaires situé à la gare multimodale, trois espaces d'une capacité totale à terme de 300 000 m² pourront accueillir les entreprises technopolitaines, dans les domaines suivants : tertiaire supérieur, enseignement, recherche et développement, commerces et services. Le campus universitaire, la base navale militaire et un parc d'activités marines seront intégrés à ce site multifonctionnel à haute valeur technologique et environnementale.

Outre une affirmation évidente en tant que pôle urbain de premier plan de la façade méditerranéenne, l'agglomération toulonnaise va bénéficier, par la mise en œuvre de ce grand projet, d'importantes retombées économiques : l'implantation d'ores et déjà acquise de nombreuses nouvelles entreprises et le développement des sociétés existantes permet d'envisager des centaines de créations d'emplois. En ces temps de crise, cela représente forcément une perspective plus que positive ! En outre, la modernisation ou la création de nouveaux équipements induites par ce projet, tout particulièrement en matière d'enseignement et de transport en commun, profiteront indéniablement à l'ensemble des habitants du territoire métropolitain.

Le projet du Technopôle fait l'objet d'un phasage précis permettant à la fois de répondre aux premiers besoins à courte échéance (5 ans) tout en intégrant une réflexion d'ensemble à 15 ans pour s'adapter aux évolutions de la conjoncture. En tout état de cause, les premiers travaux d'aménagement d'ensemble débuteront dès 2010.

Déco recycl'

Passionnée de décoration et autodidacte, Stéphanie FILIPPINI créée des luminaires, meubles et objets divers en matières recyclées. Quand les objets du quotidien se rencontrent dans son atelier, elle les détourne pour en faire une pièce unique et « design » et ne se donne aucune limite…
Toutes ses créations sont désormais exposées au Bar des Sports. Vous pouvez venir les admirer tous les jours de 8h à 20h et en profiter, dans le même temps, pour prendre une tasse de thé. En effet, la salle d'exposition sert également de cadre à un salon de thé, dans lequel seront servis de nombreuses variétés de thés exclusivement issus du commerce équitable. Il est à noter qu'un vernissage de l'exposition permanente aura lieu le vendredi 6 novembre 2009, à partir de 18h30. Stéphanie FILIPPINI vous donne également rendez-vous le 12 décembre prochain, sur le Marché de Noël de La Crau.

15, Avenue Lieutenant Jean Toucas (Bar des Sports)
06.61.28.79.33

Personnel communal : recrutement d'un architecte

Frédéric VEISSE est architecte, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier. Il a également suivi une année d'études à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Québec et a obtenu, en 1998 et 1999, un premier prix au concours international d'idées de New-York. Fort de 9 années d'expérience dans un cabinet d'architecture durant lesquelles il a pu se spécialiser dans le secteur de la maîtrise d'ouvrages publics, il a pris ses nouvelles fonctions au sein des Services Techniques de la Mairie en octobre dernier. Il est plus particulièrement chargé de la conception des grands projets communaux et de la mise en cohérence des aménagements réalisés sur la Commune, notamment dans le domaine paysager.

Chiens dangereux : rappel des obligations des propriétaires

Il est rappelé aux propriétaires détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie que la loi du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires. Celle-ci vise à les sensibiliser aux risques que représente un chien susceptible d'être dangereux et de les former aux bonnes pratiques en matière de prévention des accidents.

En conséquence, les propriétaires de chiens de 1ère ou 2ème catégorie doivent au plus tard avant le 31 décembre 2009, détenir un permis de détention dont l'obtention est subordonnée au suivi de cette formation.

Le permis de détention est délivré par le Maire du lieu de résidence du propriétaire qui devra apporter les pièces justificatives suivantes :

- le justificatif de l'identification du chien par un procédé agréé (puce ou tatouage)
- vaccination antirabique en cours de validité
- le certificat d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire pour les dommages causés aux tiers par l'animal
- pour les chiens de 1ère catégorie, le justificatif de stérilisation de l'animal
- le justificatif de l'obtention de l'attestation d'aptitude
- le justificatif de l'évaluation comportementale de l'animal

Pour rappel sont considérés comme chiens de :

- 1ère catégorie « chiens d'attaque » : chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Staffordshire Terrier, American Staffordshire terrier, sans être inscrits au livre généalogique et communément appelés « Pit-Bulls ».
- 2ème catégorie « chiens de garde et de défense » : chiens de race Tosa, Rottweiler, Staffordshire Terrier, American Staffordshire terrier.

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, vous pouvez contacter le Service Etat Civil au 04.94.01.56.80.

Régulièrement les multiples catastrophes naturelles qui marquent notre actualité nous rappellent la fragilité de notre environnement. L'information relative à ces phénomènes constitue une obligation que la Municipalité remplit en vous proposant un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Max ESPENON
Centre Technique Municipal
Gestion des Etablissements Recevant du Public
Travaux d'entretien du patrimoine et parc d'outillage
Risques naturels, plan de sauvegarde, réserves de sécurité civile, débrouissaillement

Une brochure d'information sur les risques majeurs disponible en Mairie

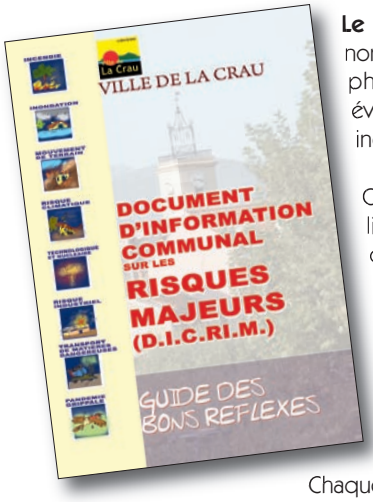

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est, comme son nom l'indique, un document informant la population sur les risques liés aux phénomènes naturels : incendies, inondations, mouvements de terrains, événements climatiques, pandémies, et ceux découlant des activités humaines : industriels, technologiques ou nucléaires, et transport de matières dangereuses.

Cette brochure a été conçue pour vous permettre d'en limiter les conséquences, à l'aide de conseils détaillés d'une façon claire et lisible.

Une brève introduction, où vous sont présentés notre commune, le DICRIM ainsi que le Plan Communal de Sauvegarde, est suivie d'explications sur le fonctionnement du système d'alerte.

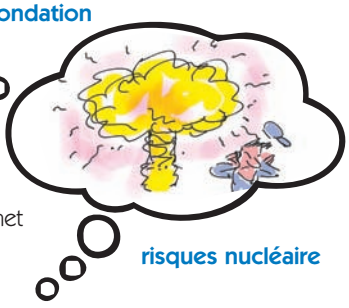

Chaque type de risque fait ensuite l'objet d'une page commençant par une description de celui-ci, des systèmes de surveillance et d'alerte le concernant si nécessaire, ainsi que des moyens de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics. Suivent les consignes à respecter en cas d'apparition du risque, puis éventuellement les mesures à appliquer dès sa disparition.

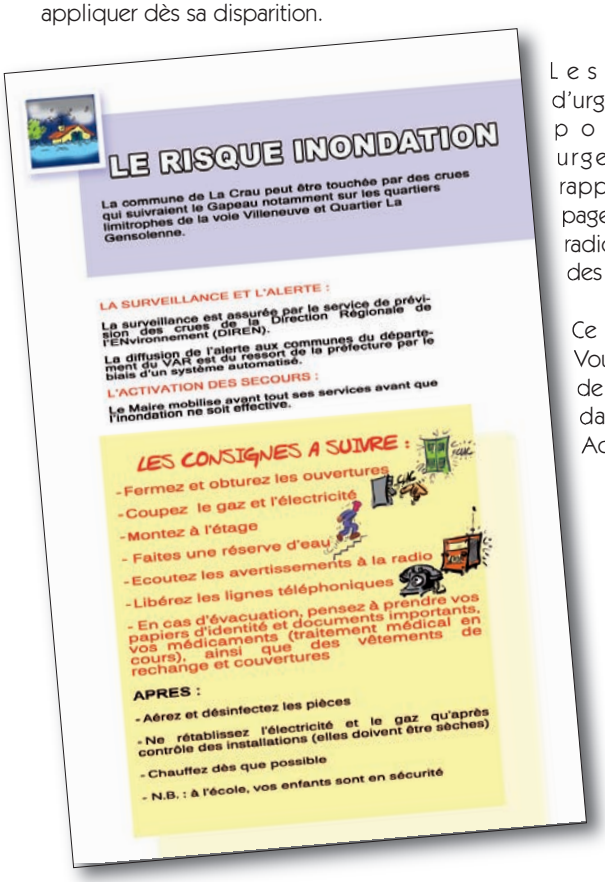

Les numéros d'urgence (police, pompiers, urgences...) sont rappelés en dernière page, ainsi que les fréquences de radios FM sur lesquelles vous pourrez écouter des informations éventuelles.

Ce document est désormais disponible en Mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la ville : villedelacrau.fr, dans la rubrique « Actualités »

Jean-Pierre SIEGWALD
Etat civil
Administration générale
Délégation de signature
du personnel,
Transport scolaires,
extra-scolaires et collectifs

Après la mise en place d'un service de transport personnalisé et gratuit pour les Personnes à Mobilité Réduite, le Maire Christian SIMON m'a confié la mission d'engager une réflexion portant sur l'absence de desserte des quartiers périphériques comme La Moutonne ou Les Martins. Aujourd'hui, cette réflexion porte ses fruits et aboutit à la création d'une nouvelle ligne régulière interne « Maraval - La Crau - La Moutonne ». Ligne évoquée et attendue de longue date, qui sera opérationnelle à partir du jeudi 5 novembre, et que je suis heureux de vous présenter.

Ligne 49 : Une nouvelle ligne régulière interne

Les secteurs de Maraval, des Martins et celui de la Moutonne sont désormais reliés au centre ville de La Crau grâce à la ligne 49. Les trajets seront assurés par minibus essentiellement. La nouvelle ligne 49 s'adresse à tous les Craurois clients du réseau Mistral avec la tarification habituelle du réseau. La ligne 49 vient renforcer les ramassages scolaires en offrant une plus grande fréquence et une correspondance pour le lycée de Costebelle (arrêt Maurric). La correspondance avec la ligne 29 « Gare routière de Toulon-Hyères centre » est également assurée à l'arrêt « Maurric ».

Desserte et itinéraire :
La ligne 49 dessert, sur la partie nord de la commune de La Crau, les secteurs « Maraval » et « Les Martins ».
Elle part de la limite de Commune, à hauteur du chemin du Buis. Elle emprunte la route de Maraval puis la route de Pierrefeu et assure sur son passage la desserte des arrêts spécifiquement créés : Maraval, Cannier, Pinedou, Les Martins, Les Amandiers, La Navarre, La Venne, M. Lambert, Mont Redon, Vallon du Soleil, Les Sauvans, Hôtel de Ville.

Arrivée au centre de La Crau, elle croise l'arrêt de bus « Maurric » permettant la correspondance avec les lignes de ramassages scolaires (entre autre la desserte vers le Lycée Costebelle) et la ligne urbaine 29 assurant les déplacements vers Hyères, La Garde, ou le centre de Toulon.

Elle poursuit son itinéraire jusqu'au centre de La Crau pour desservir l'Hôtel de Ville.

Sur la partie Sud de la Commune, la ligne 49 vient renforcer la desserte de La Moutonne, déjà assurée par la ligne 29 permettant ainsi une plus grande fréquence vers le centre ville.
Elle suit le même itinéraire jusqu'à l'arrêt « Estagnol », puis emprunte le vieux chemin d'Hyères, l'allée des Cystes pour rejoindre ensuite l'avenue Jean Monnet jusqu'à La Bouisse, où elle effectue un demi-tour pour finir sa course à son terminus « Moutonne-Mairie ».

Sur ce tronçon d'itinéraire, elle assure sur son passage la desserte de l'école Jules Ferry, le stade de l'Estagnol, l'école Louis Palazy, La Bouisse, puis le centre de vie de La Moutonne avec les arrêts : « Jules Ferry », « Stade Estagnol », « Haute Durande », « Dumont d'Urville », « La Bouisse », « Dumont d'Urville » à nouveau et « Moutonne-Mairie ».

Horaires :
La ligne 49 fonctionne du lundi au samedi avec une période scolaire (voir page ci-contre).

Dans le courant de la journée, la ligne assure la desserte totale de son itinéraire.

Certains départs de Maraval ou de Moutonne-Mairie, en début et fin de journée, seront limités à l'arrêt « Hôtel de Ville » ou à l'arrêt « Maurric » permettant ainsi les correspondances avec les ramassages scolaires à destination ou en provenance du Lycée Costebelle.

Les départs sont assurés :
=> depuis Maraval de 7h15 jusqu'à 17h40.
=> depuis Moutonne-Mairie de 9h00 jusqu'à 16h30.

Retrouvez toutes les infos sur www.villedelacrau.fr ou www.reseaumistral.com

Départs de Maraval - Principaux arrêts desservis

	LMaMeJV	LMaMeJVS	LMaMeJV	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMa JV	LMa JV
	Scolaire Costebelle	Navette Minibus	Scolaire Costebelle	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus
Maraval (chemin du buis)	07:15	08:00		08:25	09:45	10:55	13:30	14:40	15:50	16:40	17:40
Les Martins	07:20	08:05		08:30	09:50	11:00	13:35	14:45	15:55	16:45	17:45
Maurric	07:25	08:15	08:20	08:35	09:55	11:05	13:40	14:50	16:00	16:50	17:50
Les Faurrys				08:37	09:57	11:07	13:42	14:52	16:02	16:52	17:52
Hôtel de Ville				**08:40**	**10:00**	**11:10**	**13:45**	**14:55**	**16:05**	16:55	17:55
Limans				08:42	10:02	11:12	13:47	14:57	16:07		
Goys Fourniers				08:44	10:04	11:14	13:49	14:59	16:09		
Gavary				08:46	10:06	11:16	13:53	15:01	16:11		
Estagnol				08:49	10:09	11:19	13:54	15:04	16:14		
Stade Estagnol				08:50	10:10	11:20	13:55	15:05	16:15		
Haute Durande				08:55	10:15	11:25	14:00	15:10	16:20		
La Bouisse				08:56	10:16	11:26	14:01	15:11	16:21		
Moutonne-Mairie				**09:00**	**10:20**	**11:30**	**14:05**	**15:15**	**16:25**		
Costebelle	07:45		08:50								

Départs de La Moutonne (Mairie annexe) - Principaux arrêts desservis

	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMa JV	Me	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMaMeJVS	LMa JV	LMa JV	LMa JV	LMa JV	LMa JV	LMa JV
	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Scolaire Costebelle	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Navette Minibus	Scolaire Costebelle	Navette Minibus	Scolaire Costebelle	Navette Minibus	Scolaire Costebelle	Navette Minibus
Costebelle				13:00					16:10		17:10		18:10	
Moutonne-Mairie	**09:00**	**10:20**	**11:30**			**14:05**	**15:15**	**16:30**						
La Moutonne	**09:01**	**10:21**	**11:31**			**14:06**	**15:16**	**16:31**						
Haute Durande	09:03	10:23	11:33			14:08	15:18	16:33						
Stade Estagnol	09:06	10:26	11:36			14:11	15:21	16:36						
Estagnol	09:08	10:28	11:38			14:13	15:23	16:38						
Gavary	09:11	10:31	11:41			14:16	15:26	16:41						
Goys Fourniers	09:13	10:33	11:43			14:18	15:28	16:43						
Limans	09:15	10:35	11:45			14:20	15:30	16:45						
Hôtel de Ville	**09:20**	**10:40**	**11:50**		**13:15**	**14:25**	**15:35**	**16:50**		**16:25**		**17:25**		**18:25**
Les Faurrys	09:25	10:45	12:00		13:18	14:28	15:38	16:53		16:28		17:28		18:28
Maurric	09:30	10:50	12:05	13:20	**13:20**	14:30	15:40	16:55	16:30	**16:30**	17:30	**17:30**	18:30	**18:30**
Les Martins	09:35	10:55	12:10		13:25	14:35	15:45	16:58		16:35		17:35		18:35
Maraval (chemin du buis)	09:45	10:55	12:05		13:30	14:40	15:50	17:00		16:40		17:40		18:40

Légende

Période scolaire seulement. Assuré par le car de ramassage scolaire "Lycée Costebelle" ou par la navette minibus.
A l'arrêt "Maurric", la ligne dessert le Lycée Costebelle en direct.

Période scolaire et vacances scolaires.

Existe les mercredis et samedis scolaires et vacances scolaires. Existe les lundis, mardis, jeudis, vendredis vacances scolaires.

Correspondances à l'arrêt "Maurric" entre la ligne 49 et le ramassage scolaire à destination du Lycée Costebelle.

Les départs assurés par le car de ramassage scolaire sont ouverts à tous.
Tarifs habituels du réseau Mistral.

Alain ROQUEBRUN
Conseiller délégué aux Affaires Scolaires, à l'Enseignement et à la Restauration Scolaire.

« Un projet, des actions » est à la fois l'intitulé de notre programme de mandat et le fil conducteur que l'équipe municipale s'attache à suivre dans l'ensemble de ses prises de décisions. Désormais, nos actions traduisent nos engagements. Le volet scolaire n'échappe pas à cette volonté. Ce mois-ci, je vous laisse découvrir les améliorations apportées à la qualité des repas de nos petits écoliers.

Qualité et produits frais au menu du nouveau marché de restauration scolaire

Le précédent marché arrivant à son terme, la Caisse des Ecoles a lancé une nouvelle procédure d'appel d'offres pour la préparation des repas de la cantine scolaire. Ce nouveau marché se caractérise par une ferme volonté de mise en place d'un service de restauration scolaire de qualité et sera effectif dès la rentrée des vacances d'automne.

Quels changements ?

- une plus grande utilisation des produits frais, des produits du terroir et des produits labellisés,
- la préparation de 2 repas « Bio » par mois,
- des repas mieux différenciés suivant chaque tranche d'âges.

En matière de personnel, rappelons que tous les repas sont cuisinés sur place, à la cuisine centrale de l'école Jean Giono, par une équipe municipale. La société prestataire devra toutefois mettre en place un nouveau gérant, cuisinier expérimenté, qui aura pour mission d'acheter les denrées alimentaires, de superviser et de valoriser le travail des agents municipaux. L'ensemble du personnel affecté à la préparation et au service des enfants sera doté d'uniformes, ce qui contribuera également à la qualité du service et à la valorisation des agents.

L'ensemble des prestations qualitatives exigées représentent un surcoût de 70 000 € par an, par rapport au marché précédent mais permettront de confectionner aux élèves craurois des repas sains, diversifiés et équilibrés, s'intégrant ainsi au cœur de la journée à l'école, comme un moment fort d'éducation aux bonnes habitudes alimentaires.

Rappel de la procédure

C'est donc la Caisse des Ecoles qui est compétente en matière de restauration scolaire. Cette dernière est présidée par le Maire et est administrée par un comité composé paritairement d'élus municipaux et de représentants de parents d'élèves. L'objectif premier visé dans le cadre de ce nouveau marché était de renforcer la qualité des repas servis aux enfants craurois.
En ce sens, la Caisse des Ecoles a eu recours à un prestataire spécialisé en restauration collective qui l'a aidée d'une part à rédiger un cahier des charges mettant l'accent sur l'aspect qualitatif, d'autre part à analyser les offres des entreprises candidates.
Le cahier des charges comportait 33 points clés qualitatifs auxquels les sociétés devaient répondre dans les domaines suivants : prestations alimentaires, maîtrise sanitaire, qualité de services et qualité de l'organisation. Ces critères qualitatifs représentaient 60% de la note attribuée aux candidats, le prix constituant 40%.
Après une analyse extrêmement détaillée des 4 offres reçues, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 28 septembre 2009, a retenu la société SODEXO qui a obtenu la meilleure note tant sur l'aspect qualitatif que financier. Ce choix a été entériné par le Comité de la Caisse des Ecoles, le 1er octobre 2009, ce qui permet de mettre en place ce nouveau marché dans les délais initialement prévus.

L'équipe de la cuisine centrale

Rappelons que notre jolie Ville de La Crau est jumelée avec deux communes : Villeneuve en Suisse, mais également Rosà en Italie. En la matière, la volonté du Maire consiste à promouvoir les initiatives liées à ce jumelage et soutenir l'action du Comité afin de permettre, notamment à nos enfants, de profiter pleinement de l'enrichissement issu des échanges interculturels.

Josiane AUNON
Conseiller délégué aux Commémorations, Cérémonies, Ptotocole et Jumelage

Un programme d'échange scolaire fructueux entre le collège du Fenouillet et le collège de Rosà

Les collégiens de La Crau et de Rosà à l'Ecole Muncipale de Voile

Vingt-trois élèves du collège Roncalli de notre ville jumelle de Rosà, en Italie, accompagnés de deux enseignants, sont venus rendre visite aux collégiens craurois, du 5 au 10 octobre dernier.
Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un programme d'échange scolaire mis en place conjointement par le Comité de Jumelage de La Crau, le Comité de Jumelage de Rosà, le collège du Fenouillet et le collège de Rosà, après un long travail de concertation et de préparation entamé en 2007.
C'est avec une grande joie que les élèves des classes d'italien de 4ème ont accueilli leurs « homologues » de Rosà, pour une semaine très intense, tant sur le plan des relations humaines que sur celui des échanges d'expérience.

Ainsi, les jeunes Italiens étaient logés dans les familles crauroises. Chaque matin, ils suivaient les cours au collège, en compagnie de leur correspondant. Les après-midis étaient consacrées aux activités périscolaires et touristiques organisées par les bénévoles du Comité de Jumelage. Les collégiens de Rosà ont ainsi pu découvrir le Mémorial du Faron, la Mine du Cap Garonne et les plages du littoral. Ils ont également été initiés aux activités nautiques sur les structures de l'école municipale de voile.

Les élèves du collège du Fenouillet se rendront à leur tour en Italie, du 26 avril au 1er mai 2010. Apparemment, au vu des liens tissés lors de ce premier séjour, Craurois et Italiens attendent ces retrouvailles avec impatience. De ce point de vue déjà, le bilan de ce programme d'échange est donc tout à fait positif…

Notons qu'Albert GUEIRARD, Président du Comité de Jumelage tient particulièrement à remercier tous ceux qui ont permis la concrétisation de ce projet : Mme BORG, Principale du collège du Fenouillet et Mme GORY, professeur d'italien, M. CANAPA, Conseiller Régional et son assistante Mme Sophie REYNAUD, M. Marc GIRAUD, Conseiller Général et Mme Patricia GALIAN, sa suppléante et M. Christian SIMON, Maire de La Crau, sans oublier les membres du Comité de Jumelage.

Anne-Marie MÉTAL
Sports
Vie Associative

La vie associative est facteur de cohésion sociale en proposant toute l'année de nombreuses activités aux Crauroises et Craurois. En ce sens, les associations constituent de véritables partenaires pour la Municipalité. Etre attentif aux difficultés rencontrées par les bénévoles et au cœur de leur préoccupations, voilà deux lignes directrices fixées par le Maire et qui se traduisent par la création d'un nouveau service municipal de la Vie Associative.

Zoom sur : le service « Vie associative »

Philippe Cochet, Isabelle Bodo, Anne-Marie Métal, Anne Sansonne.

La Mairie dispose désormais d'un service « Vie Associative ». Ce nouveau service est placé sous l'égide d'Anne-Marie METAL qui, de par ses nouvelles délégations, est chargée des relations avec le monde associatif. Son bon fonctionnement est assuré par deux agents municipaux : Anne SANSONNE et Isabelle BODO, sous la responsabilité administrative de Philippe COCHET, Directeur du Service Jeunesse, Sport, Transports et Affaires Scolaires.

Les missions du service

L'objectif est de mettre en place un véritable « guichet unique » à destination des associations crauroises. A ce titre, le service centralise :
- le prêt des salles communales (salle Coulomb et 1er étage de l'Espace Jean Natte)
- la mise à disposition des installations sportives
- le prêt des mini bus publicitaires
- les demandes de subventions municipales (retrait et dépôt des dossiers, renseignements) - voir infra.

Des projets à court terme

Si l'on intègre toutes les sections du Cercle Culturel Social Craurois, il existe à La Crau plus d'une centaine d'associations dans divers domaines : sportif, socio culturel, caritatif, loisir, mémoire, etc. Dans une perspective de mise en cohérence des actions entreprises d'une part par les associations, d'autre part par la Commune, le principal enjeu est de créer un lien basé sur la communication et la concertation entre ces différents acteurs. A cette fin, Anne-Marie METAL souhaite diffuser avant la fin de l'année une « Lettre » destinée aux Présidents d'associations. Ce support, édité par la suite chaque trimestre, regroupera diverses informations : actualité juridique, conseils et surtout le programme regroupant les actions et manifestations à venir de chaque association. De même, une réunion des représentants des associations crauroises sera organisée au moins une fois par an et permettra des échanges de manière plus directe. Une première réunion de ce type se tiendra dès le mois de novembre, dans le cadre de l'aide à la constitution des dossiers de demande de subvention (voir infra).

À noter...

Dossiers de demandes de subvention : attention aux délais !

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles à compter du 2 novembre 2009. Ils peuvent soit être retirés en Mairie, auprès du Service Vie Associative, soit être téléchargés sur le site de la ville : villedelacrau.fr.

Ils devront être remis avant le
lundi 30 novembre 2009

Une réunion d'information relative à la constitution de ces dossiers est prévue le jeudi 12 novembre 2009 à 18h au sein de l'Hôtel de Ville

Les infos des assos

L'Amicale des Donneurs de Sang

Un petit souvenir de la sortie très réussie des Donneurs de Sang à Grasse et Saint Paul de Vence.

Par ailleurs, l'association organise son loto annuel, le dimanche 8 novembre 2009, à l'Espace Jean Natte, à partir de 15h30. De nombreux lots sont à gagner : lecteur DVD, électroménager, paniers garnis. Le gros lot est un téléviseur écran plat avec TNT intégrée.

Découvrez la décoration florale avec la nouvelle association "La Rose de Cèdre"

Si vous aimez les fleurs et que vous souhaitez découvrir ou pratiquer la décoration florale, le nouvel atelier d'art floral « La Rose de Cèdre » est à votre disposition à La Moutonne.
Cette association propose des séances de décoration florale, un samedi par mois, à la Maison des Associations de La Moutonne. Les prochaines séances sont prévues le 21 novembre et le 12 décembre, de 14h à 17h. Les ateliers sont ouverts à toutes les personnes intéressées (hommes et femmes…), après adhésion prise auprès de l'association et versement d'une participation pour chaque séance.

Renseignements : Mme LEDAIN - 04.94.66.18.15
(en soirée et le week-end).

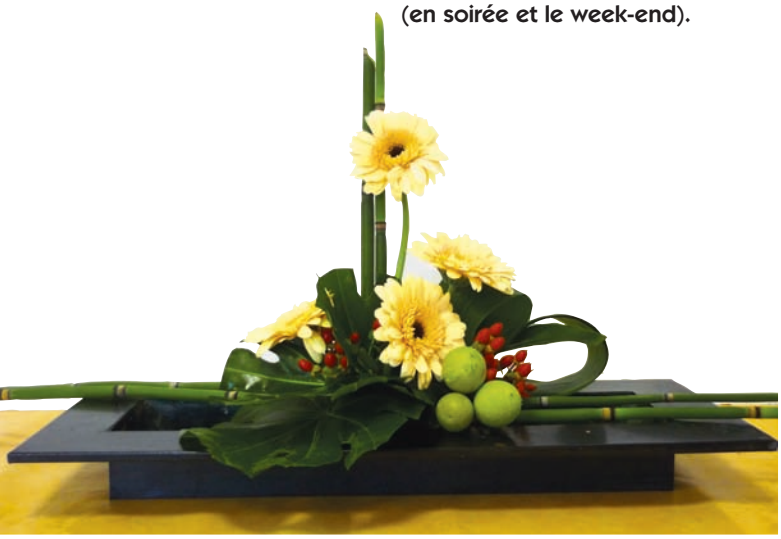

Du nouveau à la section "danse orientale" du CCSC

Les cours de danse orientale dispensés au sein du Cercle Culturel Social Craurois sont désormais assurés par Maeva. Ces cours ont lieu chaque samedi, au Gymnase de l'Estagnol, à La Moutonne et aux horaires suivants :
- de 14h à 16h : adolescentes
- de 16h à 18h : adultes débutantes
- de 18h à 20h : confirmées

Renseignements : Hubert ADENOT
04.94.66.22.46

Des Craurois sur la mythique Route 66

L'association Var West Chapter a organisé un voyage aux Etats-Unis. Ces passionnés de moto ont réalisé un rêve : traverser en Harley Davidson cet immense pays d'Ouest en Est en empruntant la fameuse Route 66. Ils ont effectué leur périple du 20 septembre au 20 octobre dernier et nous ont envoyé un petit souvenir de leur passage dans le Colorado…

Le Comité d'Animation Moutonnais en ligne

L'association dispose désormais d'un site internet. Si vous souhaitez connaître les différentes actions et manifestations que le Comité organise à la Moutonne, avoir un aperçu en photos des animations passées, vous pouvez vous connecter sur le site :

http//comiteanimationmoutonnais.e-monsite.com.

Judo : retour sur le week-end « Sport en Famille »

La Fête du Sport en Famille a réuni parents et enfants sur les tatamis du Gymnase de l'Estagnol. Près de 250 personnes ont pu s'initier au judo, dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Après l'effort, le réconfort : une collation attendait les participants à l'issue des séances d'entraînement…
Dans le cadre de cette manifestation, les judokas craurois ont également effectué une démonstration sportive dans la galerie marchande du centre commercial Grand Var où ils ont emporté un vif succès.

Nouveauté au club de Kempo Boxing : des cours de self défense

Depuis le 18 septembre, le club de Kempo Boxing propose des cours de self défense plus particulièrement destinés au public féminin. Les cours ont lieu le vendredi, de 17h30 à 19h au Gymnase du Fenouillet et sont dispensés par Lionel Grimaud. Vous pouvez obtenir tout renseignement ou éventuellement vous inscrire sur place auprès de Céline GARCIA.

Par ailleurs, il est rappelé que les cours de Kempo Budo se déroulent au Gymnase de l'Estagnol, à la Moutonne, le lundi (avec Christophe Gobert) et le jeudi (avec Lionel Grimaud), de 19h30 à 21h, sachant que ces cours comprennent également des séances de musculation.
Renseignements sur place ou au 06.77.18.79.08.

A noter dans l'agenda du club : la Coupe du Var à Ollioules, le dimanche 20 décembre 2009.

Rugby Club de la Vallée du Gapeau : début de saison au stade de l'Estagnol

L'équipe du Rugby Club de la Vallée de la Gapeau (RCVG) poursuit ses entraînements au stade de l'Estagnol, à La Moutonne. En effet, malgré le retrait de la Commune de La Crau de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, Christian SIMON, Maire de La Crau, a souhaité maintenir les matches de cette équipe sur les équipements municipaux et permettre ainsi aux jeunes, qu'ils soient de La Crau ou des alentours, de pratiquer une activité sportive de premier plan.
Les rugbymen du RCVG ont joué leur premier match de la saison, le 10 octobre dernier sur la pelouse du stade de l'Estagnol, contre l'équipe de Marseille. Anne-Marie METAL, Adjointe déléguée au Sport et à la Vie Associative était présente, aux côtés de Denis TRABAUD, Président du Club, pour les encourager.

Les actus de l'US La Crau Handball

➤ Le Challenge « Fabrice ESPENON »

Le club a organisé pour la 18ème année consécutive le Challenge « Fabrice ESPENON », avec l'appui de la SARL PENVAL et du Crédit Agricole. Cette manifestation a réuni 24 équipes de moins de 14 ans soit 270 jeunes handballeurs en catégorie masculins.
Le tournoi a été remporté par l'équipe de La Seyne qui a devancé d'une courte tête celle de Hyères.
De plus, le Comité de Handball du Var a profité de la tenue de cette épreuve sportive pour organiser une formation de jeunes arbitres ainsi qu'une détection départementale. Six jeunes Craurois ont ainsi été retenus par le Comité : Bastien GERBOUD, Thomas LEROY, Colin ALLOUCHE, Lucas AYADI-LACHIZE, Eric BLANC, Thomas THUET.

La famille ESPENON tient tout particulièrement à remercier le club de l'US Handball, ses bénévoles et ses dirigeants, pour l'organisation sans faille de cette compétition qui, année après année, réunit un très grand nombre de jeunes handballeurs, en souvenir de Fabrice.

➤ uschandball.fr : le site du club de hand

Le site internet de l'US Crauroise Handball est en ligne depuis le 12 septembre dernier. Il rassemble toutes les informations et actualités concernant la vie du club : résultats et classements, les rencontres à venir, les stages organisés par le club, la galerie photos, la boutique, la liste des partenaires, etc.

À noter...

➤ Déplacements des supporters craurois

L'association des supporters sportifs craurois vous invite à voir le match Monaco - OL, le 19 décembre 2009.
Inscriptions : les 5 et 12 décembre 2009, lors des permanences de l'association, de 10h à 12h, au rez-de-chaussée de l'Espace Jean Natte.
Renseignements :
M. Roger GRANA, Président : 04.94.57.85.04
ou M. COSMANO, trésorier : 04.94.66.17.90

➤ « Rando découverte » des Sauto Valat

Le samedi 21 novembre 2009, l'association de randonneurs « Leï Sauto Valat » vous propose sa « rando découverte » mensuelle de nouveau sur le thème « Le sentier des oliviers ». Au programme : découverte de l'oliveraie de la Bastidette et du Moulin du Partégal à La Farlède. Cette randonnée, d'une distance de 6km et d'un dénivelé de 100m, est prévue sur une durée de 3h.
Renseignements et inscriptions :
Office de Tourisme - 04.94.66.14.48

➤ Réception des randonneurs bretons de Pleyben

Dans le cadre d'un échange avec « Leï Sauto Valat », une délégation de l'association de randonneurs de la ville de Pleyben, en Bretagne, a été reçue en Mairie par Christian SIMON et Anne-Marie METAL.

L'USC Tennis intervient au Collège du Fenouillet

Dans le cadre d'une convention signée avec Mme BORG, Principale du Collège du Fenouillet, l'USC Tennis fera découvrir cette discipline sportive aux élèves de 6ème. Sébastien PORTERIE, professeur du club et diplômé du Brevet d'Etat 2ème degré, assurera 23 séances auprès des collégiens, chaque vendredi de 15h30 à 17h.

Ski Club : Bourse aux skis et reprise des permanences

Le Ski Club organise sa traditionnelle « Bourse aux Skis », les 21 et 22 novembre 2009, au 1er étage de l'Espace Jean Natte.
Samedi 21 : dépôt et vente, de 9h à 18h30.
Dimanche 22 : vente de 10h à 17h30 et reprise des invendus de 17h30 à 18h30.
Renseignements : Odette LANTERI au 06.86.13.89.93.

Le Ski Club reprendra ses permanences, à compter du 1er décembre 2009. Ces permanences se tiendront du mardi au jeudi, de 17h30 à 19h au bureau n°6 du Gymnase du Fenouillet (1er étage).
Contact (aux horaires d'ouverture) :
04.94.66.77.31 ou 06.85.59.62.87.

Marc ALLAMANE
Conseiller délégué
Culture
Location de la salle
Jean-Paul Maurric

L'offre culturelle locale s'est enrichie récemment par la tenue d'un concert lyrique donné gratuitement, c'est à souligner, par l'Opéra de Toulon Provence Méditerranée. L'automne culturel à La Crau continue avec pour ce mois de novembre : un nouveau café-théâtre, une rencontre inter-chorales, et le 19ème Grand Prix de peinture et sculpture.

OPERA Toulon Provence Méditerranée

La première manifestation culturelle communautaire organisée sur La Crau depuis son adhésion à la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée a été une grande et belle soirée.
Les spectateurs ont eu la chance de voir gratuitement un véritable concert lyrique donné par la soprano Anna Kasyan, accompagnée par l'orchestre de l'Opéra TPM dirigé par Nicolas Jenkins.

Café-théâtre de L'ACCROC

➤ Une première réussie !

Espace largement réduit, lumières tamisées, ambiance conviviale… Tous les ingrédients étaient réunis le 2 octobre dernier pour faire de l'Espace culturel Jean-Paul Maurric un véritable café-théâtre.
Pour cette première, c'est la compagnie hyéroise Passanlou Productions, dirigée par Jean-Jacques BRUNI (par ailleurs metteur en scène à l'Atelier du CCSC), qui a inauguré ce cycle café-théâtre avec une pièce poético-comique intitulée : « Sur les pas de Julos Beaucarne et Francis Blanche ».
Cette manifestation d'un genre nouveau à La Crau a connu un vif succès et sera sans doute le début d'un rendez-vous régulier.

➤ Le prochain rendez-vous du Café-Théâtre

Samedi 7 novembre
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30
« Ma femme s'appelle Maurice », présenté par l'Amphitryon Théâtre (La Garde).
Comédie burlesque de Rafy SHART - Mise en scène Patrice GIACCHI

Un mari volage vit au crochet de sa femme, issue d'une famille aisée. Excédée par des promesses non tenues, sa maîtresse est déterminée à révéler leur liaison pour le pousser au divorce. Heureusement pour le mari, Maurice, bénévole au Secours fraternel apparaît, et va se trouver malgré lui, enrôlé dans un personnage pas tout à fait à sa mesure ; il devra éviter la rencontre de la femme et de la maîtresse.

Attention ! Places limitées.
En effet la réussite d'un café-théâtre nécessite un espace intimiste et réduit ne permettant d'acceuillir plus de 80 personnes.
Réservations à l'Office de Tourisme (04.94.66.14.48)
Entrée : 10 € par chèque uniquement (à l'Ordre de Passanlou Productions)
Ce tarif comprend le spectacle et à la collation sur place (gâteaux, pâtisseries, boissons…)

La Crau en chœurs

Vendredi 6 novembre
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30
Concert gratuit.

La Ville de La Crau lance cette année la 1ère édition d'une rencontre inter-chorales qui aura lieu chaque année.
Près d'une centaine de choristes seront présents.

A cette occasion, la chorale crauroise **CHŒUR AZUR** (du CCSC) **dirigée par Odette PIOLET,** fêtera son **15ème anniversaire** et interprètera un répertoire varié : opérette, « Valse » de Chostakovitch, Boogie Boogie, « Chantons sous la pluie »…

Deux autres chorales sont invitées à cette soirée :

CHORUS COMEDIE de Puyloubier (13)
Chef de chœur : **Micheline VRAY.**
Aznavour, Gainsbourg, Souchon, Higelin…

CHORALE ALLEGRETTO de Plan d'Aups - Nans les Pins
Chef de chœur : **Philip TYACK**
Chants du XVème, chants irlandais, « In the Mood »…

Le concert se terminera par l'"Ode à la joie" (Hymne européen) de Beethoven, interprété par tous les choristes.

19ème GRAND PRIX DE PEINTURE et **DE SCULPTURE** et LA VILLE DE LA CRAU

Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre
Espace Culturel Jean-Paul Maurric
Entrée libre

• Les conditions
Ouvert à tous. Une seule œuvre par personne peut être présentée. La technique, le sujet et le format sont libres (en peinture et en sculpture). Il existe deux catégories en peinture : huile et autres techniques.

• L'inscription
Droit d'inscription : 15 € (paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public, lors de l'inscription).
Inscriptions et dépôt des œuvres : **Mardi 17 novembre 2009,** à l'Espace Culturel Jean Paul Maurric (9h-12h / 14h-18h).

• Vernissage et remise des prix
Vendredi 20 novembre à 19h à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.
Le lieu sera ouvert au public à partir de 17h.

• Exposition : samedi 21 et dimanche 22 novembre, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric (10h-12h / 15h-18h).

Et en prévision...

DÉCEMBRE

Les détails des manifestations du mois de décembre vous seront donnés dans le mensuel du mois prochain.

LA PASTORALE DE MAUREL

Vendredi 11 décembre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

Spectacle gratuit

Pièce provençale avec près d'une centaine d'artistes (musiciens, choristes et comédiens)

LE CONCERT DE NOËL

Samedi 19 décembre

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

Concert gratuit

Avec l'Ensemble Vocal Universitaire de Toulon et du Var qui comprend 65 choristes, 5 solistes et 10 musiciens.

À noter...

les infos « culture » de TPM en faveur de la jeunesse

La Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée a développé une politique dynamique d'accès à la culture en faveur de la jeunesse. Les jeunes Craurois peuvent bien évidemment profiter de l'ensemble des différentes actions et mesures mises en place.

Le Pôle Jeune Public

Le Pôle Jeune Public est installé depuis 2005 au village du Revest, à la Maison des Comoni. Il propose tout au long de l'année un programme de spectacles très variés (cirque, marionnettes, concerts, théâtre, etc.) destinés aux enfants. Une billetterie est désormais en ligne (sauf pour les groupes) sur le site internet du Pôle : www.polejeunepublic.fr.

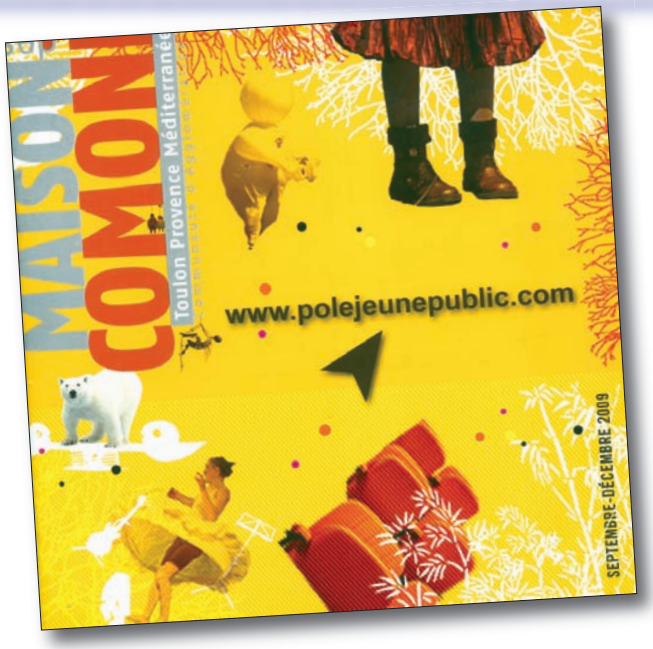

Le passeport jeunesse

Ce passeport personnel est distribué sur demande, **à chaque enfant de 6 à 14 ans inclus.** Il permet d'assister aux spectacles de l'Opéra de Toulon avec une réduction de 50% pour le jeune titulaire et l'adulte qui l'accompagne. Depuis le début de cette opération, l'Opéra a reçu plus de 1500 demandes.

Pour recevoir votre passeport jeunesse, vous devez compléter le bulletin d'inscription inséré dans le programme de l'Opéra (disponible en Mairie), ou le télécharger sur le site www.operadetoulon.fr rubrique « Jeune public ».

L'opération « la culture vous transporte ! »

Cette opération permet aux habitants des communes de TPM de **bénéficier de transports gratuits pour se rendre dans les établissements culturels de l'agglomération,** y compris à la Maison des Comoni évoquée ci-dessus. Près de 250 000 personnes ont déjà été transportées en 5 ans. Pour bénéficier de ce service, **il suffit de constituer un groupe d'au moins 20 personnes** et de prendre contact avec le service des médiateurs culturels trois semaines avant l'événement.

Contact : 04.94.93.70.70 - 06.25.79.62.44
vpujol@tpmed.org ou mmartins@tpmed.org

✔ Les infos du JIS

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES DE NOEL

Du lundi 21 au jeudi 24 et du lundi 28 au jeudi 31 décembre (8 jours)

Les programmes sont téléchargeables sur le site internet de l'association ou disponibles au JIS :

- A partir du lundi 23 novembre 2009 pour les maternelles et CP/CE1/CE2,
- A partir du lundi 30 novembre 2009 pour les CM1/CM2 et collège/lycée.

Pré-inscriptions :

- Jusqu'au samedi 5 décembre 2009 pour les maternelles et CP/CE1/CE2,
- Jusqu'au samedi 12 décembre 2009 pour les CM1/CM2 et collège/lycée.

Confirmations :

- Du mardi 8 au samedi 12 décembre 2009 pour les maternelles et CP/CE1/CE2,
- Du mardi 15 au samedi 19 octobre 2009 pour les CM1/CM2 et collège/lycée

NOUVEAU

ACCUEIL ET TRANSPORT POUR LES ENFANTS DE LA MOUTONNE

De la Maternelle au CM2
Accueil à la journée à l'école Marcel Pagnol
De 9h00 à 17h00
Garderie possible dès 7h30 et jusqu'à 18h30
Activités diverses : Artistiques, Sportives, Culturelles

Prochaine inscription pour les 5 mercredis de la 3ème période (du 6 janvier au 3 février 2010)

Pré inscriptions : du 25 novembre au 5 décembre 2009.
Confirmations et règlements : du 8 au 19 décembre 2009.
Rappel !!! Possibilité d'inscrire 1 ou plusieurs mercredis.

Pour tous ces accueils de loisirs un transport est organisé pour les enfants de La Moutonne

Les enfants habitants La Moutonne ont la possibilité d'être accueillis par des animateurs à l'école Jules Ferry le matin entre 7h30 et 8h30 avant d'être transportés en bus jusqu'à l'école Marcel Pagnol à La Crau.
Le soir les enfants seront ramenés à l'école Jules FERRY à 17h30 (pas d'accueil).

✔ Les infos du PIJ / Point CYB

Le Point Cyb renouvelle son parc informatique, 5 ordinateurs plus rapides, plus puissants, connectés à internet, incluant Windows Live Messenger, un logiciel de navigation, des logiciels de bureautique, des logiciels de création et d'animation de page web, des logiciels de traitement de fichier audio

Le site internet du JIS change de peau

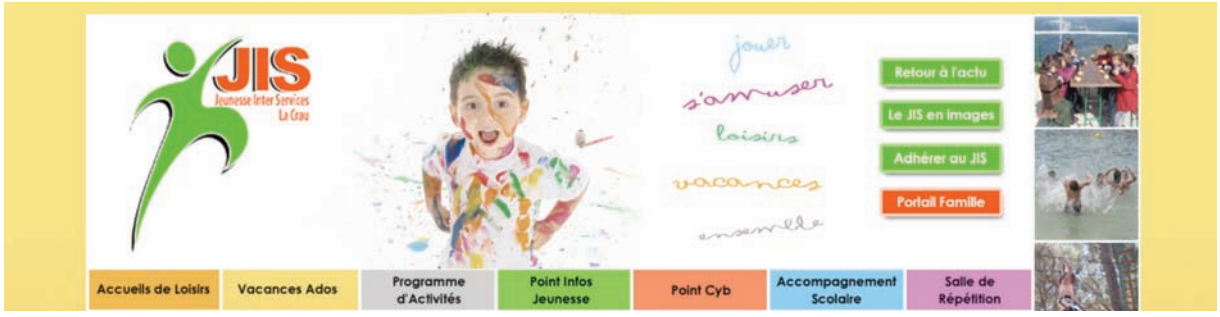

http://www.jis-lacrau.com, vous offre dorénavant beaucoup plus de possibilités.

- ➜ **Découvrez** l'ensemble de nos services
- ➜ **Retrouvez toute l'actu** du JIS
- ➜ **Revivez** en photos et vidéos les activités des vacances
- ➜ **Téléchargez les programmes** des vacances à venir
- ➜ **Accédez à votre dossier** d'inscription au JIS grâce au « Portail Famille ».

Visitez notre site et faites nous part de vos remarques et impressions. Et si vous désirez en savoir davantage, des renseignements complémentaires vous seront donnés à l'accueil.

- Association Jeunesse Inter Services -

" Espace Pluriel " - Bd de la République - 83260 La Crau - Tél. : 04-94-57-81-94 - Fax : 04-94-01-36-98
Email : association@jis-lacrau.com Site : http://www.jis-lacrau.com
Accueil : Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 à 12h - 14h à 18h30 - Vendredi : 14h à 18h30 - Samedi : 8h30 à 12h
PIJ / Point Cyb : Mardi : 9h à 12h - Mercredi - Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h30 - Vendredi : 14h à 18h30 - Samedi : 8h30 à 12h

Michèle DAZIANO
Conseiller déléguée aux Actions Caritatives

Le Téléthon est devenu depuis de nombreuses années un rendez-vous de solidarité nationale. A l'échelon local, cette solidarité prend des formes multiples et s'appuie notamment sur la vigueur de notre tissu associatif. Vous trouverez dans cette édition les grandes lignes du programme du Téléthon des 4, 5 et 6 décembre prochains.

Téléthon 4 ET 5 DECEMBRE 2009 mobilisez-vous !

Au niveau national, le Téléthon 2009 se déroulera ***le vendredi 4 et le samedi 5 décembre.*** *La ville de La Crau participe bien évidemment à ces journées d'action dont vous trouverez ci-dessous un avant programme, fixant d'ores et déjà les principaux rendez-vous qui sont donnés aux Craurois, dès le mois de novembre.*
A noter cette année, l'implication toute particulière de l'Association La Crau'ch Cœurs qui organise et / ou coordonne l'ensemble des manifestations.

Les Compagnons de Thalie en représentation le 25 novembre

Vide grenier le 6 décembre

Loto le 6 décembre

➤ Mercredi 25 novembre

Représentation théâtrale par « Les Compagnons de Thalie »
Pièce : « Elle nous enterrera tous »
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

➤ Vendredi 27 novembre

Concert de la Lyre de La Crau
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

➤ Vendredi 4 décembre

Concert de musique classique
Auditorium de l'Ecole de Musique - 18h

Soirée sportive
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 19h

➤ Samedi 5 décembre

La grande journée du Téléthon
Place Félix Reynaud - de 9h à 17h
Toute la journée se succèderont, en centre ville, de nombreuses animations organisées par les associations crauroises.

Repas dansant du Téléthon
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h

➤ Dimanche 6 décembre

Vide grenier
Le long du Béal, sur le piétonnier Jean Natte

Concours de boules 3x3
Consolantes, ateliers de tir et de pointage, vente de tee-shirts
Boulodrome de La Moutonne - 14h30
Organisé par l'ABM

Loto
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30

Tous les détails concernant ces manifestations vous seront donnés dans notre prochain mensuel.

Déjà les prémices de Noël ! Afin de proposer un programme de qualité aux Crauroises et Craurois, nos services anticipent et travaillent en amont sous l'impulsion de l'équipe municipale et sur la base d'un objectif établi : « Noël en famille ». Voici un avant goût de ces festivités.

Gérard LAUGIER
Zones d'activités
Foires et marchés
Evénementiel
Affaires du quartier de La Moutonne

Noël se prépare...

La boîte aux lettres du Père Noël

Du 1er au 24 décembre 2009 - Hall d'accueil de la Mairie
Attention ! Indiquez vos noms et adresses sur vos courriers afin qu'il puisse vous répondre.

Le concours de crèches

L'Office de Tourisme organise un concours de crèches de Noël, ouvert à tous.
Inscriptions du 30 novembre au 5 décembre 2009, à l'**Office de Tourisme (04.94.66.14.48)**
Le jury se rendra sur site, sur rendez-vous, du 14 au 18 décembre 2009.

La Pastorale de Maurel

Vendredi 11 décembre 2009 - 20h30
Espace culturel Jean-Paul Maurric

Les galas de danse de Noël

Espace Culturel JP Maurric
Studio Ellena : Jeudi 17 décembre 2009
Studio Attitude : Vendredi 18 décembre 2009

Le Marché de Noël 12ème édition

Samedi 12 décembre 2009 - Centre Ville
Des idées cadeaux, des animations de rue, des ateliers… Une grande journée pour préparer Noël !

Le concert de Noël

Samedi 19 décembre 2009 - 20h30
Espace culturel Jean-Paul Maurric
Par l'Ensemble Vocal Universitaire de Toulon et du Var.

Festival " En attendant Noël..."

La Ville de La Crau et le Comité Officel des Fêtes s'associent pour vous proposer une fin d'année pleine de gaieté et de féérie pour attendre le grand jour de Noël…

Le manège de Noël : Du 19 au 31 décembre - Place Victor Hugo

Le COF offrira des tours de manège aux enfants (tickets à retirer chez les commerçants).

Dimanche 20 décembre

Matin : animations de Noël au marché du dimanche

L'atelier KAPLA :

21, 22 et 23 décembre - Toute la journée Salle Coulomb
Un espace ludique où enfants et parents pourront construire ensemble des structures originales avec les célèbres planchettes de bois. Des heures de jeux en perspective…

Lundi 21 et mardi 22 décembre

L'après-midi : animations, ateliers, arts de la rue… - Place Félix Reynaud
A 18h30 : Spectacle à l'Espace Jean-Paul Maurric

Mercredi 23 décembre

Matin : animations de Noël au marché du mercredi
Journée : animations, ateliers, arts de la rue… Place Félix Reynaud
Fin d'après-midi : le grand goûter de Noël, suivi d'un spectacle

Jeudi 24 décembre

L'après-midi : animations et arrivée du Père Noël - Centre ville

Renseignements : service Culture et Evènementiel
04.94.01.56.80

Patricia GALIAN
Adjointe au Social, à l'Emploi et au Logement social

Marie-Claude GARCIA
Adjointe au 3ème âge, à la Santé et aux Personnes à mobilité réduite

A l'instar du Téléthon, la période de Noël est un moment fort où l'esprit de solidarité prend du sens. Aussi, en ces temps moroses, l'effort consenti par la Commune via le Centre Communal d'Action Sociale, notamment la mise en place des colis de Noël, permet d'offrir un rayon de soleil à celles et ceux qui en ont besoin.

Le colis de Noël : pour les personnes âgées

Comme chaque année pour les fêtes de Noël, le Centre Communal d'Action Sociale de LA CRAU est heureux d'offrir un colis « REVEILLON » aux personnes âgées de la commune.

Inscriptions jusqu'au 20 novembre 2009
A l'Accueil de la Mairie, ou à la Mairie Annexe de La Moutonne
L'inscription est obligatoire pour tous, même pour ceux qui ont déjà bénéficié du colis l'année dernière.

Conditions d'inscription :
Être âgé de 70 ans révolus au 31 Décembre 2008
ou
Être titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) (justificatif obligatoire)
Dans ce cas la limite d'âge est fixée à 65 ans.

Attention ! Pour les couples, mariés ou non, un seul colis sera offert.

Goûter-spectacle

Offert par la Municipalité : mercredi 9 décembre 2009 à 14h30 à l'Espace culturel Jean-Paul Maurric

Les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour bénéficier du colis (entre 60 et 70 ans) peuvent néanmoins participer au goûter et au spectacle, en se faisant inscrire au préalable auprès du service social.

Une navette sera mise à votre disposition
pour vous rendre à l'Espace Jean-Paul Maurric le 9 décembre :
- départ devant la mairie annexe de La Moutonne à 13h30,
- devant l'Hôtel de ville à 13h45

Rappel : début des inscriptions aux Restos du Cœur

Les inscriptions aux Restaurants du Cœur sont ouvertes depuis le 26 octobre 2009. Celles-ci sont prises tous les lundis, de 14h à 17h, au local de l'Oasis, jusqu'à la fin du mois de mars.
Les opérations de distribution commenceront le 1er décembre, uniquement pour les personnes qui se seront préalablement faites inscrire.
Renseignements : Mme CAPRARO - 06.34.62.02.75

Lutte contre le cancer : France Cancer 06 lance l'opération « bouchons »

« Ne jetez plus vos bouchons de liège… donnez les pour la lutte contre le cancer »

Le cancer frappe dans notre pays une personne sur trois. Il tue chaque année 150 000 Français (soit 280 fois plus que le sida et 26 fois plus que les accidents de la route). Aujourd'hui, grâce à la recherche, 58 % des cancers peuvent être guéris. Ces 4 dernières années, FRANCE CANCER 06 a remis à des chercheuses, Isabelle MUS-VETEAU du C.N.R.S. et Valérie PIERREFITTE-CARLE de l'INSERM, plus de 30 000 euros.

FRANCE CANCER 06, parrainée par S.A.S. le Prince Albert de Monaco, Philippe Bouvard, Franck Thomas et Charlotte Julian, est une association 1901 à but non lucratif, dont le but est de récolter des fonds destinés à être intégralement reversés à la recherche sur le cancer. Ceux-ci proviennent essentiellement de la vente des bouchons de liège, de dons de soutien ainsi que de l'organisation de manifestations diverses.

Cette association a lancé depuis 2003 une grande opération de récupération des bouchons de liège fournis par les particuliers, les restaurateurs (restaurants, caves à vins, etc…) ainsi que les commerçants qui soutiennent son action. Ceux-ci sont ensuite triés, empaquetés, stockés puis revendus à une société de recyclage située à Fréjus (la société LIEGES-MELIOR). Ils seront ensuite utilisés pour la fabrication de panneaux d'isolation phonique et thermique pour le bâtiment et d'objets divers : sous-main, balles de baby-foot, tableaux d'affichage.

Cette action participe également au développement durable car le liège récupéré par l'association est réutilisé au lieu de finir brûlé dans un incinérateur.

Un bouchon de liège pesant environ 4 grammes, il faut 250 000 bouchons pour obtenir une tonne de matière qui sera ensuite triée et ensachée par des bénévoles. A titre d'information il a été livré, le 26 Mai 2009, 4.830 kg de bouchons en liège chez le liégeur de Fréjus (une tonne est rachetée 300 €).

Sont concernés par la collecte : tous les bouchons en liège (vin, champagne, mousseux, cidre …), les bouchons synthétiques (vins rosé, blanc, rouge), les capsules et muselets de bouteilles de champagne et de mousseux (Tous les autres bouchons en plastique ne sont pas récupérés).

Vous pouvez déposer vos bouchons : dans le hall Hôtel de Ville, à l'Office du Tourisme et à la Coopérative Vinicole Cellier (85, Avenue de Toulon). L'association fait appel aux commerçants et restaurateurs de La Crau qui soutiennent son action et qui accepteraient d'en collecter. Plus le volume sera important, plus les sommes versées aux organismes de recherche sur le cancer seront élevées, et plus la recherche progressera grâce à vous….

Evelyne Vidal, bénévole dans l'association FRANCE CANCER 06, met en place un réseau de collecte sur notre commune. Pour rendre possible son action, elle recherche un local pour le stockage (local, serre non utilisée, hangar, etc.), ainsi que des bénévoles pour la récupération et le tri (l'association compte aujourd'hui 100 adhérents bénévoles, mais c'est encore bien peu !).

PENSEZ AUX FETES DE FIN D'ANNEE QUI APPROCHENT !!! ET PENSEZ A GARDER VOS BOUCHONS DE LIEGE…

Renseignements : www.france-cancer.com
Evelyne VIDAL : lacrauroise@wanadoo.fr (06.10.43.45.57)

Agenda de novembre

Jeudi 5 : COLLECTE DE SANG
Salle polyvalente de La Moutonne - de 7h30 à 12h

Vendredi 6 : RENCONTRE INTER CHORALES
(voir p. 17)
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30
Concert gratuit.
Renseignements : Service Culture et Évènementiel - 04.94.01.56.80

Samedi 7 : CAFÉ-THÉÂTRE DE L'ACCROC
(voir p. 16)
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30
Réservations : 10 € - A l'Office de Tourisme : 04 94 66 14 48
Attention ! Places limitées
Renseignements : Service Culture et Évènementiel - 04.94.01.56.80

Dimanche 8 : Loto des Donneurs de Sang
Espace Jean Natte - 15h30

Mercredi 11 : Cérémonies commémoratives de l'armistice de la guerre 1914-1918
Cortège et dépôt de gerbes à 10h à La Moutonne (rendez-vous parking Maréchal Leclerc)
et à 11h à La Crau (rendez-vous devant l'Hôtel de Ville)

Vendredi 13 : Scène ouverte
Auditorium de l'Ecole de Musique - 20h30
Renseignements : Ecole de Musique - 04.94.66.05.87

Dimanche 15 : Thé dansant
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - de 14h à 19h
Animé par l'orchestre Jean Falco : venez danser le tango, le paso et bien d'autres danses !
Entrée : 8€/ personne avec une boisson offerte et petits gâteaux
Organisé par le COF
Renseignements : 06.20.39.28.74

Vendredi 20 : Cross des écoles
Organisé dans le cadre de l'opération « Manger et Bouger », sur le site de l'ancien CRAPA du Fenouillet

Du vendredi 20 au dimanche 22 : Grand Prix de Peinture et de Sculpture de la Ville de La Crau
(voir p. 17)
Espace Culturel Jean-Paul Maurric
Vernissage : vendredi 20 novembre à 19h
Renseignements : Service Culture et Evénementiel - 04.94.01.56.80

Samedi 21 et dimanche 22 : Bourse aux skis
(voir p. 13)
Espace Jean Natte (1er étage)
Organisée par le Ski-Club
Renseignements : 06.86.13.89.93

Mardi 24 : Collecte de sang
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - de 15h à 19h30

Vendredi 25 : Théâtre avec Les Compagnons de Thalie
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30
Dans le cadre du Telethon 2009

Jeudi 26 : Loto de l'ACPG
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 15h

Vendredi 27 : Concert de la Lyre
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30

Vendredi 27 : Concert à l'Ecole de Musique
Auditorium - 20h30
Renseignements : Ecole de Musique - 04.94.66.05.87

Dimanche 29 : Loto des Z'Acrau du RCT
Café Le France - 17h30

Dimanche 29 : Loto de l'association Athena
Espace Jean Natte (1er étage) - 14h30
Ouvert à tous - Formule unique 10€par personne les 6 cartons

décembre

Du vendredi 4 au dimanche 6 : TELETHON
(voir p. 18)

Vendredi 4 : Récital de piano
Auditorium de l'Ecole de Musique - 18h

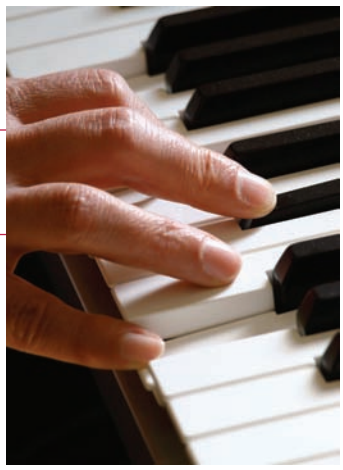

Vendredi 4 : Scène ouverte
Auditorium de l'Ecole de Musique - 20h30

La Commission « Agriculture et Forêt » de TPM

Christian SIMON, Maire de La Crau, est également Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de TPM et Président de la Commission « Agriculture et Forêt ».
Cette Commission s'est réunie le **6 octobre** dernier à l'Hôtel de Ville de La Crau pour traiter notamment du projet de budget 2010 pour l'Agriculture et la Forêt et d'une proposition d'opération pilote d'éducation à l'environnement en milieu forestier.

Espace d'expression

Opposition indépendante

Sophie MOUSSAOUI n'a pas transmis d'article ce mois-ci.

CAP SUR L'AVENIR • Groupe d'opposition **Protection de l'environnement**

Un projet, des actions. C'était le slogan d'un programme électoral où l'environnement devait occuper une place de choix. M. le Maire tient à la rappeler fréquemment dans ses diverses interventions.
Cependant, nous constatons que les atteintes à l'environnement persistent et se multiplient. Et ce n'est pas la mise en vente par la commune de nombreux espaces verts qualifiés d'intérêt mineur, sauf peut-être pour certains habitants, qui contribuera à en réduire le nombre.
Comme nous l'avons déjà signalé et dénoncé à plusieurs reprises, les dépôts « sauvages et illégaux » par des entreprises de matériaux de démolition de bâtiments se poursuivent sur la commune sans que notre premier magistrat se trouble de leurs existences.
Ainsi, à la Mayonnette, aucune infraction n'a été relevée par le Maire à l'encontre des propriétaires qui pourtant tiennent sans autorisation une « décharge » illégale depuis l'été 2005.
A La Navarre aussi, on installe dans un AOC un centre hippique constitué de trois exhaussements de terre successifs d'une hauteur nettement supérieure à deux mètres et réalisés à l'aide de remblais. Le père du Maire, conseiller délégué aux travaux, est membre du conseil d'administration.
Malgré des déclarations péremptoires et de soi-disant courriers menaçants, les nuisances olfactives de la distillerie persistent et ne trouvent toujours pas de solution définitive.
En revanche, quand il s'est agi de rejoindre TPM cela n'a pas traîné, les parfums n'avaient peut-être pas les mêmes odeurs ?
D'autres agressions à notre environnement semblent se profiler dans un avenir proche.
Un projet de parcours acrobatique sur le Mont Fenouillet que toutes les associations de défense de la nature et des sites remarquables combattent avec acharnement en raison du déboisement nécessaire à sa réalisation et de l'importante fréquentation qui modifieront radicalement son aspect.
A La Moutonne, c'est la démolition de l'ancienne école Jules ferry et de la mairie annexe pour un ensemble immobilier de plus de cent logements qui remettra en cause définitivement l'histoire passée du centre ville. Pourtant, un projet de restructuration des locaux à destination du monde associatif et l'implantation d'un jardin public avec des jeux pour enfants auraient sans nul doute eu les faveurs des habitants.
A La Moutonne encore, l'ouverture à la construction d'une très grande partie de l'espace vert existant de l'Eolienne, pourtant promis par le Maire d'être protégé et aménagé, est dénoncée par des riverains très en colère.
Si un projet, des action était le slogan d'un programme électoral, aujourd'hui les engagements envers la protection des espaces verts se sont définitivement évaporés pour laisser place à un rejet et des réactions d'une population lassée de voir le béton et l'argent prendre le pas sur la protection de leur cadre de vie et de leur environnement.

Les élus de l'opposition : Valérie **Hubaut** Jean-Pierre **Trouboul** Albert **Roche** Christiane **Cahaigne** Jean-Pierre **Sabathé**

ENSEMBLE POUR LA CRAU
Opposition municipale de gauche

Retour sur quelques actions du mois de vos élus de Gauche.
Le maire a décidé de verser des indemnités à tous les conseillers municipaux de son groupe. Le montant affecté à chacun n'étant pas indiqué dans les documents du conseil municipal du 16 juillet, il nous en a donné une rapide lecture. Nous en avons réclamé copie et l'annexion au procès-verbal. Le 17 septembre, rien n'était fait. Il nous a renvoyé à la lecture des panneaux d'affichage en mairie… où il n'y avait rien ! Nous avons protesté par courrier, et informé M. le Préfet de ce qui ressemble à de la rétention d'information. Qu'y-a-t'il à cacher ?
Les riverains de la rue de la Noria ont interpellé souvent M. le Maire sur une situation très préoccupante : soties sur la voie et croisements dangereux, trottoirs peu praticables… Devant le sentiment d'inefficacité de leurs démarches, ils nous ont sollicités. Nous avons relayé leurs doléances pour que des actions concrètes soient enfin entreprises. Réponse : du nouveau pour fin décembre, s'il reste de l'argent !
Des parents ont interpellé le maire concernant les transports scolaires. Depuis plusieurs mois, nos élus ont réclamé et réclament encore un tarif limité au trajet « domicile-école », au niveau de ce qui se faisait avec la CCVG (85€). Si des parents souhaitent adopter le nouveau tarif valable sur tout TPM (182€), pourquoi pas. Mais demander l'avis des enfants (solution du chef de cabinet ?) c'est forcer la main à ceux qui payent, les parents !
Le 3 octobre, nos élus ont participé à la « votation » sur l'avenir de la poste. Un succès. Nous continuerons avec détermination à défendre les intérêts de nos concitoyens, en regrettant que les conseils municipaux se déroulent dans une atmosphère tendue peu propice à des débats sereins et constructifs.

Vos élus : Jean **Codomier**, Maguy **Fache**, Pascal **Comby**

Les travaux en cours

➤ Lotissement Azuréa (La Moutonne)

Sont réalisés les travaux suivants : renouvellement des réseaux secs (éclairage public, Télécom, EDF) et humides (eau potable, assainissement et pluvial), réfection de la voirie.

➤ Lotissements les Palmiers et le Palmyre

Les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été entièrement renouvelés. Il sera également procédé à la réfection de la voirie.

L'entretien des espaces verts

➤ Elagage des platanes en centre ville.

➤ Impasse la Pérouse (La Moutonne)

OPÉRATION PROPRETÉ

Une « Opération Propreté » est prévue

le 18 novembre 2009.

Elle concerne
le quartier des Pourpres.

Infos La Crau

LES SORTIES DE JUILLET ET AOUT - USC CYCLOTOURISME

Départ devant le Bar de la Poste à 8h00.

Dimanche 8 novembre : Concentration de la Porte d'Italie - CHB (AS CNMSS)
La Garde - Porte d' Italie (pointage) - Cap Brun - Carqueiranne - Giens village - La Capte - Port Pothuau - La Londe - Les Borrels Sauvebonne - **La Crau : 75km.**

Mercredi 11 novembre :
Sortie au choix des présents.

Dimanche 15 novembre : Concentration des Baies de Bandol - CHB (ACB Bandol)
La Farlède - La Valette - Ollioules - Bandol (pointage au stade De Ferrari) - Sanary - Les Playes - La Seyne - Toulon - Le Pradet
La Crau : 85km.

Dimanche 22 novembre : Concentration Anniversaire du CC Farlédois
La Farlède (pointage Place de La Mairie) Cuers - Puget- Ville -Château Montaud - Col de Gambet - Les Borrels - Sauvebonne
La Crau : 70km.

Dimanche 29 novembre :
Concentration Chapelle Sainte Thérèse CHB (CC La Cuersoise.)
Cuers (pointage à la Chapelle Ste Thérèse) Rocbaron - Garéoult -
La Roquebrussane - Méounes - Solliés Pont
La Crau : 75km.

A partir du 1er décembre
départ à 8h30

Samedi 5 décembre : Téléthon.

Dimanche 6 décembre :
Concentration du Vallon du Soleil (US.Cyclo La Crau).
Challenge Hivernal de la Bicyclette
Accueil au Vallon du Soleil, à partir de 8h.
Clôture à 11h30.

Prochaine réunion :
Vendredi 4 décembre 2009
à 18h Gymnase du Fenouillet
Local USC Cyclo.

PERMANENCES DU CONSEILLER GÉNÉRAL

Patricia GALIAN, suppléante de Marc GIRAUD, Conseiller Général du canton de La Crau tiendra une permanence les jours suivants :

- **Mardi 24 novembre 2009, de 10h à 12h, à l'Hôtel de Ville de La Crau.**
- **Mardi 8 décembre 2009, de 10h à 12h en Mairie Annexe de La Moutonne.**

Elle recevra sans rendez-vous.

PERMANENCES DU PACT-ARIM

Jeudi 26 novembre 2009
de 9h30 à 12h
Rez-de-chaussée
de l'Hôtel de Ville

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

La révision annuelle de la liste électorale, prévue par le Code Electoral, a débuté le 1er septembre 2009.
En conséquence, les demandes d'inscription sur cette liste seront reçues jusqu'au jeudi 31 décembre 2009, dernier délai, en Mairie ou en Mairie Annexe. Les personnes concernées devront se présenter munies de toutes les pièces justificatives requises (carte d'identité ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile de moins de trois mois). Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté ne peut se présenter elle-même peut adresser sa demande par correspondance, sous pli recommandé, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

AVIS DE LA MAIRIE

De nombreux administrés nous ont signalé avoir reçu dans leur boîte à lettres un avis de passage concernant la réalisation d'un bilan de leur consommation énergétique. Nous vous informons qu'il s'agit d'une démarche purement commerciale et que la mairie n'a mandaté aucune société dans le but de réaliser de tels bilans.

SERVEURS VOCAUX DE LA PREFECTURE

La Préfecture a mis en place 8 serveurs vocaux disponibles 24h sur 24. Vous pouvez ainsi obtenir l'essentiel des informations nécessaires aux principales démarches administratives en composant les numéros suivants :

- **Cartes grises : 04.94.18.83.71**
- **Permis de conduire : 04.94.18.83.72**
- **Cartes nationales d'identité : 04.94.18.83.75**
- **Passeports : 04.94.18.83.78**
- **Elections : 04.94.18.83.73**
- **Associations : 04.94.18.83.74**
- **Service des Etrangers : 04.94.18.83.77**
- **Logement, expulsions locatives : 04.94.18.83.69**

ENQUÊTE INSEE

L'INSEE réalise jusqu'au 19 janvier 2010 une enquête « Emploi en continu » par sondage. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est également une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Emilio FERRER
- Théo GAROSCIO
- Stella LAZARO
- Tom CREMADES
- Olivia FERY
- Hugo HERISSON
- Clément PATEY
- Geoffrey DURANTI
- Théo RAMOGNINO

Décès

- Robert VILETTE
- Joëlle CASTRES
- Denise JANI veuve STRUNZ
- Michel BACQUIAS
- Guy VENIGER
- Abderrahman BEN HADI
- Alphonsine LOMBARD veuve GIRARDI
- Germaine ROCHE veuve GUILLEMAIN
- Mario GIRARDO
- Ginetta CROVARA épouse RISTORTO
- Julien GAZAGNAIRE
- Ambroise AZARD
- Jean-Marie CARLE
- Robert TROTIN

LA CRAU, AUTREFOIS...

Le mois dernier Guy BARBOT nous a parlé des « gros poissons » qu'on trouvait, il y a encore quelques années dans le Gapeau. Ce mois-ci il nous explique comment les attraper.

Guy, entouré de sa fille, à droite, et d'une amie de celle-ci, à gauche, nous présente une de ses plus belles prises, un sandre de un mètre dix de long pour un poids de douze kilos, pêché dans le lac de Carcès.

« ***J'ai*** *été garde pêche pendant de longues années pour la société* « La Truite du Gapeau » *qui me l'avait demandé. En apprenant ma nomination, les copains, tu sais, toute la raille, ils m'on dit « ils n'ont trouvé que toi comme garde pêche ??? »* Ils étaient morts de rire, par rapport à ma réputation, disons, pas très nette, si tu vois ce que je veux dire.

J'avais la responsabilité du Gapeau, de sa source jusqu'à l'embouchure, où il se jette dans la mer. Des choses répréhensibles, j'en ai vu, mais je n'ai jamais fait de procès verbal.

Je préférais la prévention, donner des conseils. J'aime bien communiquer mon savoir, apprendre aux gens, enfin quand je sens que ça en vaut la peine, pas comme à l'estivant qui, voyant que je pêche le chevesne à la cerise, me demande : *« mais comment vous voyez la touche ? » « la touche ?, c'est simple, j'écoute, et quand j'entends que le poisson casse le noyau, là, je ferre !! »* tous les copains ont rigolé. Celui-là, on ne l'a plus jamais vu.

La pêche, c'est tout un art. Il ne faut pas croire qu'il suffit d'envoyer une ligne avec un hameçon et un ver de terre, et qu'on va attraper tout ce qu'on veut. Non. N'importe qui peut, sur un coup de chance, faire une belle prise, mais sortir régulièrement des gros poissons, ça demande des connaissances, du métier, une habileté particulière…

Pour être bon, il faut tout connaître des rivières, ce qui vit dedans, ce qui vit autour, mammifères, insectes, plantes… et aussi tenir compte de l'heure, de la lumière, du vent, de la saison. Ca s'appelle *« lire la rivière »*. Ca permet de savoir ce qu'on peut y pêcher, comment, quand, et moi, là, je suis très fort. Parce que des fois tu t'imagines qu'il faut envoyer la ligne très loin, alors que le poisson, il est là, juste sous tes pieds !

Et faire mordre un gros poisson, c'est une chose, mais le sortir de l'eau, c'en est une autre. Tiens, un brochet comme celui-ci (il pose sous mon nez la tête d'un brochet d'un mètre, dont les mâchoires ouvertes laissent apparaître une dentition redoutable), tu sais combien il a de dents ? Sept cents ! Et avec, il peut arriver à couper n'importe quelle ligne ! Imagine que tu en ramènes un au bord, là, devant toi, et qu'au dernier moment, il arrive à s'échapper… la pêche, c'est ça, tu n'as jamais gagné, à la différence de la chasse, où, quand tu as vu le gibier et tiré…(précisons que Guy est également chasseur).

Le matériel ne fait pas tout. Je possède des cannes en fibre de carbone, ça vaut un fric fou, avec lesquelles je n'ai jamais fait de belle prise. Je peux t'emmener au bord de la rivière, couper un bambou, chercher les appâts, parce que je ne les achète pas, je trouve sur place, mures, cerises, figues… Ensuite, je te montre un poisson, et je le ramène à coup sûr, là, devant toi.

Une fois, je dis à Daniel FILIPPI, viens avec moi à la Castille, je te montre comment on pêche un brochet. Tu sais comment il est Daniel : *« et non, j 'ai pas le temps »*. Finalement, nous voilà à la Castille, près d'un figuier à l'ombre duquel se tenait un brochet que j'avais repéré. Il était là, en chasse. Je le comprenais aux remous qu'il faisait à la surface. Je prépare ma ligne et j'envoie une cuillère en direction de mon brochet, je dis *« mon »* parce que c'est comme si il était déjà à moi.

Avec une canne, je fais ce que je veux, je place l'appât exactement où je veux, comme si je le posais à la main. Mais ce jour-là, la cuillère et le fil sont allés s'enrouler autour d'une branche du figuier. Ca a bien fait rire Daniel. Moi, le grand pêcheur, deux fois Champion du Var de pêche en rivière, j'ai attrapé un arbre, devant témoin en plus ! Par la suite, je peux te dire que je l'ai entendue, cette histoire de *« BARBOT qui a pêché un figuier » !*

Je m'en foutais un peu, c'est vrai, je n'ai plus rien à prouver. Des sandres ou des brochets comme tu en vois là, peu de gens en France en ont ramené de plus gros. Ou alors, dans des rivières comme l'Yonne, mais eux là-bas, c'est pas pareil, la rivière fais quatre vingt mètres de large…

La technique, le savoir, ça vient au fil du temps, avec de la patience. Certains, par contre, ne font pas dans la finesse. Un jour je croise un copain : *« qu'est-ce que tu t'embêtes avec tes fils et tes hameçons ! Viens avec moi, je vais te faire voir comment je pêche, moi. »* Arrivés à l'écluse, sous le stade, il sort une boite, genre lait Gloria, qui contenait je ne sais quelle mixture. Il allume la mèche qui en sortait, en envoie le tout en direction de l'eau. Il avait dû mal calculer son coup, parce qu'à peine avait-il lâché l'engin que celui-ci a explosé à un mètre de nous, près d'un petit chêne dont toutes les feuilles sont tombées. Moi, j'avais la joue brûlée, et plus de poils à la moustache. Je n'ai plus jamais voulu pêcher avec lui.

Au moment de nous quitter, Guy précise qu'il est à la disposition de tout amateur qui désirerait *« parler pêche »* avec lui, et serait heureux de partager son expérience. Il peut être joint à son domicile, au n° 27 de l'avenue Général de Gaulle.

DON DU SANG

On a tous besoin de vous !

Notre ville compte malheureusement un faible pourcentage de donneurs. Donner son sang est un geste citoyen et utile. Tout le monde peut avoir un jour besoin du sang des autres…

Alors mobilisez-vous lors des prochaines collectes !

A La Moutonne
- **Jeudi 5 novembre 2009**

de 7h30 à 12h
- Salle polyvalente

A La Crau
- **Mardi 24 novembre 2009**

de 15h30 à 19h30
- Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Renseignements auprès de Mme PREVE
04 94 20 54 97

Les bons numéros

Mairie	**.04.94.01.56.80**
Allo Mairie !	.0 800 00 30 24
Encombrants et déchets verts	.0 800 00 30 24
Télécopie	.04.94.01.56.83
E-mail	.mairie@villedelacrau.fr
Police Municipale	.04.94.01.56.81
Pompiers	.18
SAMU	.15
Pharmacies de garde	.32.37
Chirurgiens dentistes de garde	.04.98.01.62.63
SOS Médecins	.04.94.14.33.33

VETERINAIRES DE GARDE :

NOVEMBRE

Dim 8	SOUPY - Cuers	.04.94.48.57.13
Mer 11	TRUELLE - Hyères	.04.94.65.47.87
Dim 15	VAN HAEVERBEEK - Carqueiranne	.04.94.58.57.42
Dim 22	VANSTRAZELE - Sollies-Pont	.04.94.28.74.74
Dim 29	GUETAT - Hyères	.04.94.65.04.03

DECEMBRE

Dim 6	SOUPY - Cuers	.04.94.48.57.13

La Crau - Entre ville et village

Novembre 2009
Dépôt légal : janvier 1993
Directeur de Publication : Christian SIMON
Rédaction, photos, dessins : Mairie de La Crau
Création graphique et impression :
Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00
Distributeur : Adrexo - 04 94 30 22 10
Imprimé à 6.750 exemplaires

RESTAURATION SCOLAIRE

Suite à la mise en place du nouveau marché de restauration scolaire (voir pages intérieures), les menus de la cantine pour le mois de novembre ne sont malheureusement pas connus à l'heure où nous imprimons ce mensuel.

Vous pourrez néanmoins le consulter, dès le début du mois de novembre sur le site internet de la ville :
villedelacrau.fr
rubrique « En un clic »

Vous pouvez également contacter le Service de la Restauration scolaire en Mairie, au 04.94.01.56.80.

De plus, les menus devraient être distribués aux enfants directement dans les écoles, dès la rentrée des vacances de Toussaint.

La journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres de formations supplétives, le 25 septembre 2009